FICHE TECHNIQUE

GAMME CERETH

TRADIASPYR – F1137

DÉBROUSSAILLANT EN CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE
DÉVITALISATION DES BROUSSAILLES (SUR PIED)
TRAITEMENTS GENERAUX ET PRAIRIES PERMANENTES
à USAGES PROFESSIONNELS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation en concentré émulsionnable à base d' une association de 64,7 g/l de triclopyr sous forme d'ester de butoxyéthyle et de 58 g/l de 2,4-D sous forme d'ester de butoxyéthyle
AMMP n° 2010047
traitements généraux : désherbage, dévitalisation des broussailles (sur pied) : 2 l/hl.
Prairies permanentes – dévitalisation des broussailles (sur pied) … 2 l / hl

Conditionnement unique en bidon de 5 litres étiqueté à la marque du détenteur de l'homologation

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE: Liquide	. POINT D' ÉCLAIR : 47 °c (coupe fermée)
. ASPECT : Jaune clair	. MASSE VOLUMIQUE : 940 g/l +/- 20g/l.

MODE D'ACTION

TRADIASPYR est absorbé par les feuilles. Il est véhiculé dans toute la plante. **TRADIASPYR** entraîne la déformation des feuilles et des tiges. Il s'ensuit un dessèchement progressif mais total de la plante touchée lors du traitement.

TRADIASPYR n'ayant essentiellement qu'une action foliaire, il faut respecter les doses d'emploi afin de ne pas provoquer un dessèchement trop rapide des feuilles et de freiner par la même occasion la bonne systémie de **TRADIASPYR**.

UTILISATION

TRADIASPYR est utilisé pour contrôler les espèces dicotylédones, qu'elles soient :
- Herbacées
- Semi-ligneuses
- Ligneuses

TRADIASPYR s'emploie en traitements généraux le long des routes, chemins, voies d'accès, sous les lignes électriques, etc.
TRADIASPYR est autorisé sur prairies permanentes pour la dévitalisation des broussailles (sur pied).
TRADIASPYR possède un champ d'activité très complet ; il agit sur des espèces qui ne sont pas contrôlées par les débroussaillants hormonaux classiques : Frêne, Troène et Aubépine (ou Epine blanche).
TRADIASPYR est sélectif des graminées implantées lors du traitement et ne freine pas l'implantation de nouvelles graminées.

DOSES d'EMPLOI

En débroussaillant, il est nécessaire de pulvériser la solution débroussaillante jusqu'à l'obtention de la goutte tombante sans ruissellement.
Espèces sensibles : 1 l par hl d'eau
Ajonc - Cornouiller - Epine - noire - Merisier - Peuplier - Ronce - Bouleau - Eglantine - Genêt - Ortie - Robinier - Tremble - Aulne - Cytise - Framboisier - Noisetier - Polygonum - Sureau - Chardon - Bambou
Espèces sensibles à moyennement sensibles : 1,5 l par hl d'eau
Aubépine - Châtaignier - Ciste blanc - Hêtre - Prunier - Tilleul - Bourdaine - Chêne - Erable - Orme - Saule - Troène - Charme - Chèvrefeuille - Frêne - Pommier - Sorbier - Viorne obier
Espèces moyennement sensibles à résistantes: 2 l par hl d'eau – 2 applications peuvent être nécessaires.
Bruyère - Clématite - Houblon sauvage - Romarin - Chêne Kermès - Genévrier - Lierre

HYGIE PROFESSIONNEL – rue Albert Einstein –BP N° 20206 – 60744 SAINT MAXIMIN – CEDEX – Tél 03.44.26.11.11 – Fax 03.44.26.11.12
Site CERETH : http://www.cereth.fr/ – Site HYGIE PROFESSIONNEL : http://www.groupe-reso.fr/hygie-professionnel/

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Mettre la quantité nécessaire de débroussaillant dans le réservoir à moitié plein d'eau et compléter en maintenant l'agitation.

ÉPOQUES D'APPLICATION

TRADIASPYR s'utilise sur végétation en plein développement, en période de croissance active : de juin à septembre. Ne jamais traiter pendant une période de sécheresse mais attendre que la végétation redémarre afin que la circulation de la sève soit importante.

TECHNIQUE D'APPLICATION

Sous l'influence de certains facteurs (vent, température, situation, etc.) **TRADIASPYR** peut provoquer des dégâts sur des cultures voisines riveraines. Il faut éviter de traiter lorsqu'il y a du vent et par une température supérieure à +20°C.
Après utilisation, rincer correctement le matériel avec un mélange eau + détergent.
Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation et se laver les mains après le traitement.
Précautions pour le bétail : certaines plantes non pâturées peuvent devenir appétentes après le traitement. Respecter un délai de 3 semaines à 1 mois avant la réintroduction des animaux.
Attention, danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi.
Les traitements doivent s'effectuer à la lance en évitant toute formation de brouillard. Bien mouiller en profondeur la totalité de la végétation à détruire ou à stopper (ne traiter que les taches de végétation indésirables). Arrêter dès que la température sous abris atteint 25 degrés.
Eviter l'application sur des terrains caillouteux surchauffés.
Les traitements aériens sont interdits.
ATTENTION : DANGER POUR LES CULTURES VOISINES, RESPECTER STRICTEMENT LE MODE D'EMPLOI.
Sous l'influence de certains facteurs (situation, vent, température, etc…) les hormones herbicides risquent de provoquer au voisinage de la zone d'application du traitement des dégâts sur les cultures sensibles (vigne, arbres fruitiers, cultures légumières et ornementales, pépinières, lin, colza, tournesols, tabac légumineuses, pomme de terre, etc…).
Il faut donc éviter l'entraînement du produit, en prenant les précautions suivantes :

- Employer un appareil à pression à pression liquide, en prenant les précautions suivantes :
- Employer un appareil à pression liquide à jet projeté, réglé pour épandre plus de 400 litres de bouillie à l'hectare avec une pression inférieure à 4 kg et des pastilles à large orifice.
- Préférer le jet plat aux autres formes de jets.
- Régler la hauteur de la rampe le plus près possible de la position assurant une pulvérisation régulière sur la culture.
- Ne traiter que par temps calme, sans vent, de préférence à une température inférieure à 20 °C à l'ombre et en aucun cas au-delà d'une température de 25 ° à l'ombre.

Toutes ces précautions devront être d'autant plus soigneusement respectées que la culture sensible sera proche de la culture traitée et de l'axe des vents dominant à l'époque du traitement.
Eliminer les fonds de cuve par épandage rapide sur les zones traitées après les avoir dilués 5 fois.
Il convient par ailleurs de nettoyer très soigneusement et de rincer les pulvérisateurs aussitôt après le traitement.
Epandre les eaux de rinçage sur la zone la plus proche de même nature.
Dans toute la mesure du possible, il est préférable de réserver un appareil uniquement pour les traitements de désherbage.

EMBALLAGES VIDES

Emballages vides : réemploi interdit. Lors de l'utilisation d'un produit rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides par les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

ÉTIQUETAGE DE SÉCURITÉ

Xn. nocif

Contient Solvant aromatique léger
Triclopyr ester de butoxyéthyl
2,4-D Ester de butylglycol
R10 Inflammable.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement *aquatique.*
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
Ne pas respirer l'aérosol.
Éviter le contact avec la peau.
Porter des gants appropriés.
Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces.